

EDITORIAL

Constitution du G.R.E.S. au 1^{er} mai 1999

ANGELIQUE	Françoise	LEGTA de NANCY
DESEQUELLES	René	LEGTA d'AMIENS
FAGES	Jean	ENFA TOULOUSE
GAUMET	Jean-Pascal	LEGTA LE ROBILLARD
PARNAUDEAU	Jean-Marie	LEGTA de VENOIRS
PAVY	Jacques	LEGTA LE ROBILLARD
PRADIN	Jean	LEGTA de MOULINS
QUET	Guillaume	LEGTA d'AUBENAS
URDAMPILLETTA	Vincent	LEGTA de SURGERES
VARLOT	Chantal	LEGTA de CHALONS SUR MARNE

EDITORIAL

En écrivant l'éditorial de ce bulletin n°8, j'ai sous les yeux le bulletin n°1 qui est daté d'octobre 1995. Le groupe a donc édité, en moyenne, 2 bulletins par an.

C'est peu diront les collègues qui, isolés dans leur établissement, ont à faire face aux difficultés quotidiennes de l'enseignement de la Statistique et qui aimeraient plus d'information, davantage d'idées pédagogiques, un plus grand nombre d'exercices corrigés pour être encore plus efficaces auprès de leurs élèves.

C'est beaucoup diront les membres du GRES et le rédacteur en chef qui s'engagent les uns à fournir les articles avant tel jour dernier délai, l'autre à « boucler » le bulletin pour la reprographie pour telle date sans faute.

J'en profite pour signaler à nos fidèles lecteurs que les bulletins sont entièrement réalisés par les membres du GRES : écriture des articles, frappe, mise en page, réalisation de la maquette fournie à l'entreprise qui réalise la duplication. Ceci demande un important travail qui s'ajoute évidemment à un service complet d'enseignant puisque, pour l'instant, même dans le cadre de l'opération Pygmalion, le travail des membres du GRES est bénévole. Ceci explique en partie, la variation de l'effectif du groupe qui après s'être maintenu longtemps à 14 atteint actuellement le nombre fatidique de 10.

L'opération Pygmalion qui nous fournit le budget de fonctionnement (déplacements, édition et expédition des bulletins, matériel bibliographique) touche à sa fin. Que va faire le GRES ? poursuivre dans les mêmes conditions, dans le cadre d'une nouvelle opération de la DGER ? Je ne crois pas cela possible. Je pense que la DGER doit considérer que ce travail de réflexion et d'animation pédagogique, le travail de préparation des stages de formation continue fait partie intégrante du service de l'enseignant. En conséquence, la DGER doit attribuer à chaque enseignant volontaire et choisi pour accomplir ce travail sur la base d'un contrat passé entre l'ENFA (ou tout autre établissement d'enseignement supérieur qui pilote l'action), l'établissement d'exercice et l'enseignant concerné, un certain nombre d'heures de décharge effective. En effet, ce qui nous fait le plus cruellement défaut c'est le **temps**. Nous avons des idées, bon disons quelques idées, pour poursuivre dans l'esprit de ce qu'a fait le GRES jusqu'à maintenant, mais nous voulons avoir du temps pour mettre en œuvre ces idées correctement.

Mais j'y pense, n'est-il pas présomptueux de poursuivre une action dont on ne sait pas, ou pas assez, si elle est utile aux enseignants ?

Dans l'éditorial du n°1, j'écrivais :

« ... le GRES souhaite :
**mener une réflexion sur l'enseignement des Probabilités et de la Statistique dans l'enseignement secondaire et supérieur court agricole,*
**élaborer des outils pédagogiques à destination des professeurs de l'enseignement agricole,*
**concevoir et proposer des actions de formation continue,*
**mener une réflexion sur les programmes des filières de l'enseignement secondaire et supérieur court agricole.... »*

J'ai la fierté de constater que nous avons, une fois n'est pas coutume, atteint (partiellement, soyons modestes) les objectifs que nous nous étions fixés et j'en remercie tous les membres du groupe qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

Nous avons, bien-entendu, quelques remontées favorables lors des stages de formation continue ou lors de rencontres avec certaines ou certains d'entre vous, mais la grande déception du groupe est le peu de contacts établis directement avec les collègues qui lisent les bulletins. Je vous assure que tenir une rubrique « Courrier des lecteurs » est un important travail d'imagination. Nous avons besoin de savoir comment vous percevez ce que nous écrivons, pourquoi vous n'êtes pas d'accord avec tel ou tel article, comment vous avez présenté la théorie de l'échantillonnage ou les tests paramétriques ou autre. Toujours dans ce même éditorial du n°1, j'écrivais encore :

« ...il [ce bulletin] doit être aussi une tribune où vous pourrez vous exprimer, faire part à tous vos collègues de vos problèmes pédagogiques, de vos solutions, de vos outils. Il doit surtout être ce que vous souhaitez qu'il soit et pour cela nous comptons beaucoup sur votre courrier,... »

Là, permettez-moi de vous dire que vous n'avez pas atteint les objectifs que nous vous avons fixés. Vous pouvez encore vous rattraper*, vous devez vous rattraper* pour nous donner la force de conviction qui nous permettra de défendre et de faire aboutir nos demandes auprès des services de la DGER.